

ADIDE MYRISTIQUE
ACIDE MYRISTIQUE
1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification du produit	: Paillettes.
Nom commercial	: ADIDE MYRISTIQUE
Usage	: Industrie cosmétique Industries chimiques.
Identification de la société	: COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE 145 rue de Paris FR- 93013 Bobigny cedex FRANCE T: +33 (0)1 48 43 33 04
N° de téléphone en cas d'urgence	: ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59
Nom et fonction de la personne responsable	: Munier - ll.munier@interchimie.fr

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Symptômes liés à l'utilisation	: Aucun danger significatif. Eviter la production de poussières.
---------------------------------------	---

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	Classification
acide myristique	> 98	544-63-8	208-875-2	544-63-8	-----

Formule du produit (INCI) : MYRISTIC ACID

4 PREMIERS SECOURS

Premiers secours	: Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- Inhalation	: Amener la victime à l'air libre.
- Contact avec la peau	: Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux	: Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
- Ingestion	: Rincer la bouche. Faire boire de l'eau. Consulter un médecin si une indisposition se développe.
A l'intention du médecin	: Traitement symptomatique

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produits de combustion dangereux	: (fumée) CO, CO2 Une température élevée peut libérer des gaz dangereux.
- Agents d'extinction appropriés	: Mousse. Pulvérisation d'eau. Poudre. Dioxyde de carbone.
- Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
Protection contre l'incendie	: Appareil respiratoire autonome.
Procédures spéciales	: Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles	: Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.
Précautions générales	: Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Eviter la production de poussières. - Assurer une ventilation convenable.

ADIDE MYRISTIQUE
ACIDE MYRISTIQUE
6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL (suite)

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Méthodes de nettoyage** : Récupérer les eaux de lavage pour une élimination ultérieure.
Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Général** : Ne pas fumer.
Eviter toute exposition inutile.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Eviter la mise en suspension de poussières aériennes susceptibles de provoquer une explosion.
- Stockage** : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
- Stockage - à l'abri de** : Humidité.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Agent oxydant.
Alcalis forts.
Sources de chaleur.
- Manipulation** : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
En cas de risque de production excessive de poussières utiliser un équipement de protection respiratoire autorisé.
Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.
Assurer une ventilation d'air appropriée.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle** : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon et de l'eau avant de quitter le travail.
Mêmes mesures de sécurité qu'avec un produit chimique.
- Protection respiratoire** : En cas de risque de production excessive de poussières utiliser un équipement de protection respiratoire autorisé. filtre P1, A
- Protection des mains** : Utilisez des gants en caoutchouc. Nitrile rubber, Butyl rubber, Polychloroprene rubber, Fluorocarbon rubber
EN 374
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes de sécurité. EN 166
- VLE - France [mg/m³]** : 10 (poussières totales)
- VME - France [mg/m³]** : 5 (poussières alvéolaires)

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique à 20 °C** : Solide.
- Couleur** : Léger (légère).
Blanc(he).
- Odeur** : Graisse.
- Point de fusion [°C]** : 53 - 55
- Point d'ébullition [°C]** : 326.2
- Densité** : Environ 0,87 (50°C)
0.85 g/ml (25°C)
- Pression de vapeur mm/Hg** : <1 (131°C)
- Solubilité dans l'eau** : Insoluble.

ADIDE MYRISTIQUE

ACIDE MYRISTIQUE

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Solubilité	: Ether. Solvants organiques. Ethanol.
Point d'éclair [°C]	: Environ 150
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Environ 325
Autres données	: Log POW : 6.1 (segregation coefficient n-octanol/water)

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits de décomposition dangereux	: La décomposition thermique génère : CO, CO2 Aucun(es) dans des conditions normales.
Réactions dangereuses	: Danger d'explosion des poussières.
Matières à éviter	: Alkali. Agent oxydant. Bases.
Conditions à éviter	: Chaleur. Humidité.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Cutanée	: Peut irriter les yeux et la peau.
- Oculaire	: Peut irriter les yeux et la peau.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: > 10000
Sensibilisation	: Aucun connu.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques	: CL50 > 100mg/l
Précautions pour l'environnement	: Eviter le rejet dans l'environnement.
Biodégradation [%]	: Le produit est biodégradable.
Potentiel de bio-accumulation	: Log POW : 6.1 (bioaccumulation possible)

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Eviter le rejet dans l'environnement.
-------------	--

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale	: Non classifié.
----------------------	------------------

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symbole(s)	: Aucun(e).
Phrase(s) R	: Aucun(e).
Phrase(s) S	: Aucun(e).
Enregistrements	: TSCA (Toxic Substances Control Act) aux USA DSL (Domestic Substances List) au Canada MITI au Japon 2-608 ECL (Existing Chemical List) en Corée : KE33346

ADIDE MYRISTIQUE
ACIDE MYRISTIQUE
16 AUTRES DONNÉES

Autres données : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document